



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du lundi 29 janvier 2018

Date de la convocation :
22/01/2018

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf janvier l'assemblée
régulièrement convoquée,*

Membres en exercice :
15

s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude
CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Cyrille PRACHE, Michèle
MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Représentés :

Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE

Absents :

Louis BREMOND, Paul LOMBARD, Cathie MAZZOLINI

DE 2018 003

Objet: Subvention de test psychométrique

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Mme REYNAUD-CESANA, psychologue de l'Éducation Nationale, relatif à l'achat de matériel de test psychométrique.

Mme REYNAUD-CESANA informe les élus du secteur de Forcalquier de la nécessité de renouveler un test d'intelligence, le WISC - dans sa 5ème version, destiné à l'évaluation des enfants de 6 à 16 ans.

Le coût total de cet équipement s'élevant à 1889.40€ ttc, une demande de participation financière est faite à l'ensemble des collectivités du secteur de Forcalquier, calculée au prorata de leurs élèves.

Pour la commune de Banon, la participation sollicitée est d'un montant de 137.90€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE d'attribuer une subvention de 137.90€** au service psychologie de l'Éducation Nationale, au titre de l'acquisition de matériel de test psychométrique.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

